

Junglinster, le 21 novembre 2025



Au Collège échevinal de la Commune de Junglinster

Monsieur le bourgmestre

Messieurs les échevins

Déli gréng vous demandent de bien vouloir porter

à l'ordre du jour au prochain conseil communal le point suivant :

Stratégie de développement communale de la culture

Après lecture des rapports des réunions de la Commission consultative de la Culture et du patrimoine culturel publiés sur le site internet de la commune,

Prenant référence à des questions de la Conseillère communale Anne Schroeder à ce sujet,

Suite à la nomination du Conseiller Communal Philippe Trierweiler en tant que président de la Commission consultative de la Culture et du patrimoine culturel,

Suite à la nomination au poste de Coordinateur du vivre-ensemble interculturel de Monsieur Ralph Waltmans par le conseil échevinal,

déli gréng voudraient obtenir des réponses sur les questions suivantes:

- 1) Où en sommes-nous avec le « Kulturéntwecklungsplang » qui nous a été annoncé à maintes reprises ces trois dernières années - notamment par les deux Échevins en charge de la Culture depuis 2023 ? Quels sont les contenus et les objectifs de ce plan stratégique du développement de la culture au sein de notre commune ?

- 2) Concernant la Commission consultative de la Culture et du Patrimoine culturel :
- Quelle est la raison pour laquelle les rapports de ladite Commission sont publiés dans la Médiathèque du site internet de la Commune, mais ne nous sommes pas communiqués directement en tant que membres du Conseil Communal ?
 - Qui est le membre « Anonyme » de cette commission consultative de la commune ?
 - La Commission consultative en question ne voyant plus/pas sa mission dans l'organisation pratique d'événements culturels : quels ont été les objectifs, les contenus et les résultats du travail de cette Commission consultative dans le passé? (Les rapports ne renseignent guère sur cette question.)
 - La présidence ayant été reprise par un membre d'un parti politique de la majorité et membre du Conseil communal: quels seront les objectifs visés et les contenus de la Commission consultative de la Culture et du Patrimoine culturel dans l'avenir?
- 3) Le poste du Coordinateur du vivre-ensemble interculturel au sein de l'administration communale ayant été repris par un ancien professionnel du domaine de la culture dans la ville d'Esch/Alzette et ancien président de ladite Commission consultative de la Culture et du Patrimoine culturel à Junglinster, nous aimerions savoir :
Quelles sont les missions définies pour ce poste ? Est-ce que la coordination, voire l'organisation, d'activités dans le domaine de la culture font aussi partie de la « jobdescription » de ce poste?

Avec notre profond respect

Ben Haas, Conseiller communal
Anne Schroeder, Conseillère communale